



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente

RÉUNION DES DIRECTEUR.TRICE.S

Angoulême-EST

EREA Puymoyen

11 septembre 2023

Sommaire

- 1. Intervention de M. Claverie**
- 2. Le PIAL Angoulême-EST**
- 3. Vue d'ensemble de la Circonscription**
- 4. Harcèlement et intimidation : pHARe**
- 5. Education à la sexualité**
- 6. Faits d'établissement**
- 7. Ecole inclusive**
 - a) Les comportements effusifs
 - b) ONDE
- 8. NEFLE**
- 9. PACTE**
- 10. ADAGE**
- 11. CEC et projets Fluence**
- 12. Evaluation d'école et rédaction du projet d'école**
- 13. Présentation du plan de formation**

Intervention de M. Claverie DASEN de la Charente

Le PIAL Angoulême-EST

Mme Mingat
Mme Bailly

Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé

CHARENTE

9 PIAL : 7 publics, 2 privés

**Angoulême
Est**

PIAL inter degrés
⇒ **43 écoles – 6 collèges – 3 lycées**
⇒ **environ 95 AESH en poste**

OBJECTIFS

- ✓ Prendre au mieux en compte les besoins d'accompagnement de chaque élève
et l'évolution de ces besoins sur l'année
- ✓ Une professionnalisation de l'accompagnement, pour les AESH
- ✓ Un lien entre les établissements et la coordination départementale

Qui fait Quoi ?

Deux co-pilotes

M. Porte pour le 1^{er} degré – M. Arnoux pour le 2nd degré

Coordination Départementale

Aurélie Leclerc et Céline Schittecatte

- Accompagnent les équipes du PIAL
- Gèrent les recrutements, affectations, quotités de temps de travail des AESH, les formations
- Gardent une vision départementale

Coordination PIAL binôme

Gaëlle Mingat, enseignante coordonnatrice PIAL

Magali Bailly, AESH référente PIAL

- Sont informées des changements de notifications
- Interlocutrices de proximité : changements de situations, mutualisation entre établissements
- Personnes ressources : contribuent à la réflexion des équipes sur des situations particulières, à l'accompagnement des AESH

Pour vous ?



Réflexions, interrogations sur une situation particulière, sur l'évolution d'une situation ...

Questionnement, échanges sur la mutualisation

Accompagnement, évolution de la situation d'un AESH

Recherche de solutions possibles, propositions discutées ensuite avec la coordination départementale

pial.angouleme.est@ac-poitiers.fr

Des documents sur le blog de la circonscription

Le PIAL Angoulême Est

Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés

Définition :

« Des pôles inclusifs d'accompagnement localisés sont créés dans chaque département. Ils ont pour objet principal la coordination des moyens d'accompagnement humain au sein des écoles et établissements scolaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat.

Ces dispositifs visent à mieux prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de l'élève en situation de handicap en vue du développement de son autonomie. »

Article L.351-3 du code de l'éducation

Objectifs :

- Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun.
- Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement humain pour les établissements scolaires et les écoles.
- Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.

Pour la circonscription Angoulême Est :

Le PIAL concerne 94 AESH sur les 43 écoles, 6 collèges et 3 lycées du réseau ECLORE Angoulême Est.

Pour le département de la Charente :

9 PIAL configurés selon la carte des réseaux ECLORE.

Qui fait quoi ?

<p>Pilotes PIAL</p> <p>Henri Porte Inspecteur de l'éducation nationale</p> <p>Jean Arnoux Principal du collège Norbert Casteret Ruelle sur Touvre</p>	<p>Les co-pilotes du PIAL ont pour mission d'inscrire à l'ordre du jour des COPIL Eclora la thématique de l'accompagnement par les AESH et du fonctionnement du PIAL.</p> <p>Ils font part au PIAL et à la coordination départementale des difficultés éventuelles portées à leur connaissance.</p>
<p>Coordination départementale AESH</p> <p>Aurélie LECLERC Céline SCHITTECATTE</p> <p>Ays16@ac-poitiers.fr Tél : 05-17-84-01-99/94</p>	<p>Le service de coordination ASH départemental est installé auprès de l'EN ASH du département. Son rôle est de gérer les PIAL, le recrutement, les affectations et les quotités de temps de travail des AESH, la préparation et le déroulé de la formation de ceux-ci.</p> <p>Il accompagne les équipes de coordination des PIAL.</p>
<p>Coordination PIAL</p> <p>Guëlle Mingat Enseignante coordonnatrice PIAL</p> <p>Magali Bailly AESH référente PIAL</p> <p>pi.al.angouleme.est@ac-poitiers.fr</p>	<p>Le binôme de coordination PIAL est constitué d'un enseignant spécialisé et d'un AESH assistant à la coordination.</p> <p>Il est un interlocuteur de proximité pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tous les changements de situations qui ne peuvent être absorbés en interne, et qui nécessitent de questionner la possibilité d'une mutualisation des services entre établissements ; ▪ contribuer à la réflexion des équipes qui peuvent le solliciter sur la gestion des accompagnements ou sur une situation particulière d'élève, d'AESH. <p>Le coordonnateur est une personne ressource pour toute question pédagogique relative à l'accompagnement humain. Il ne se substitue pas au pilotage pédagogique des accompagnements qui est assuré par chaque établissement ou école. L'AESH référent est une personne ressource pour les AESH, pour les informations administratives comme pour les gestes professionnels. Il assure également la communication courante avec les établissements et la mise à jour des outils de suivi du PIAL.</p>



ACCOMPAGNANTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Vos besoins ?

Vos interlocuteurs en Charente

ADMINISTRATIFS

- ▶ **Autorisation d'absence** : Retard, absence, empêchement
 - ▶ **Cumul d'activités**
 - ▶ **Évolution, difficultés professionnelles**
 - ▶ **Contrats et paye**
 - ▶ **Remboursement de la protection sociale complémentaire de santé**
 - ▶ **Transmission d'un arrêt de travail**
 - ▶ **Frais de déplacements**
- ▶ Selon votre lieu d'exercice, contactez :
- l'inspecteur de circonscription (IEN) par l'intermédiaire de la direction de l'école
- le chef d'établissement
- ▶ Si le rectorat est votre employeur * :
aesh16@ac-poitiers.fr
- ▶ Si le lycée mutualisateur de Charente est votre employeur * :
service.mutualisation16@ac-poitiers.fr
- ▶ Si le rectorat est votre employeur * :
deplacements@ac-poitiers.fr
- ▶ Si le lycée mutualisateur de Charente est votre employeur * :
service.mutualisation16@ac-poitiers.fr
- préciser «frais AESH» en objet

MÉTIER

- ▶ **Affectations PIAL**
 - ▶ **Quotité horaire de travail**
 - ▶ **Formation**
 - ▶ **Emploi du temps d'intervention**
 - ▶ **Conseils et partages de pratiques**
 - ▶ **Besoins et accompagnement des élèves**
 - ▶ **Relation aux parents**
- ▶ Contactez le service départemental de l'école inclusive - coordination des AESH
av16@ac-poitiers.fr
- ▶ Contactez votre coordonnateur de PIAL * ou votre AESH référent PIAL

SOUTIEN SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE

- ▶ **Écoute**
 - ▶ **Aide psychologique**
 - ▶ **Aide sociale**
- ▶ Réseau PASS (espace d'accueil et d'écoute)
0 805 500 005 (service anonyme, confidentiel et gratuit)
- ▶ Service social des personnels de Charente
social.personnels16@ac-poitiers.fr

* Consultez votre contrat de travail

Questions, remarques ...

Présentation des descripteurs de la Circonscription



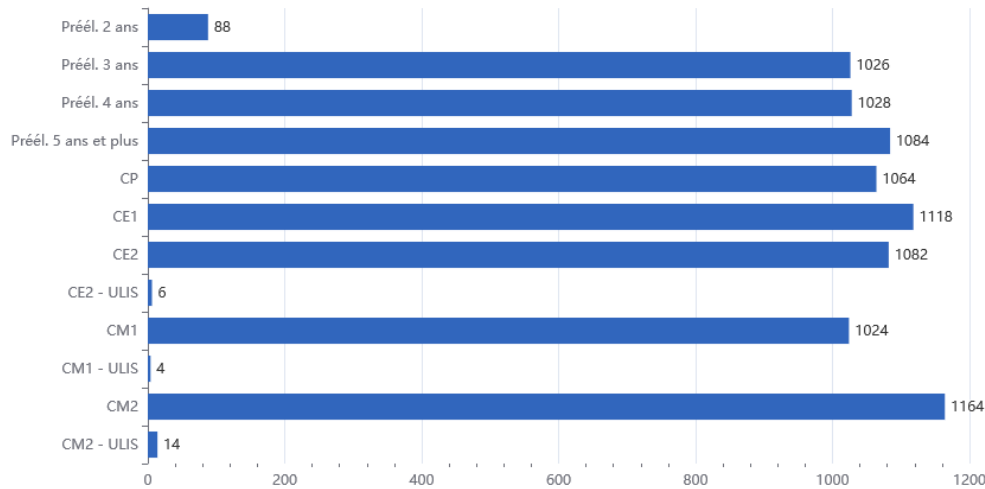
ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

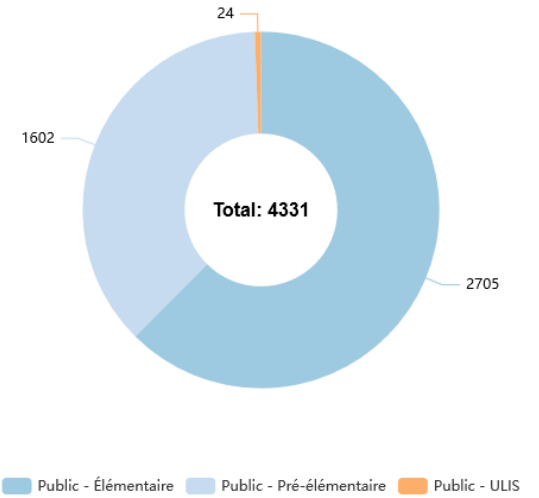
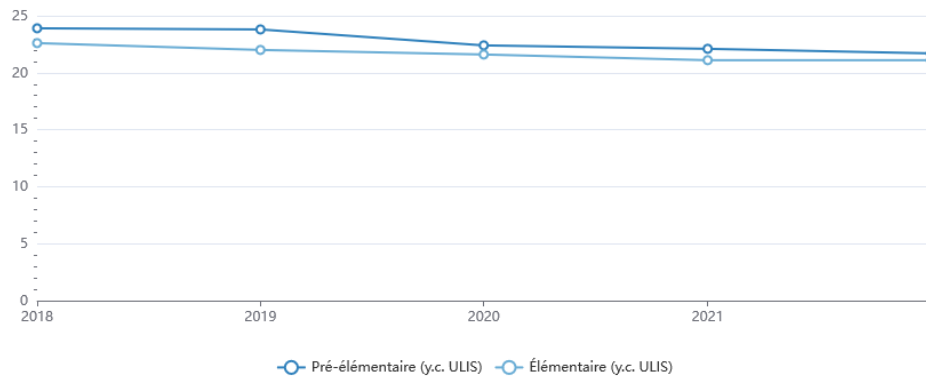
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente

Effectifs d'élèves en préélémentaire et en élémentaire à la rentrée 2022

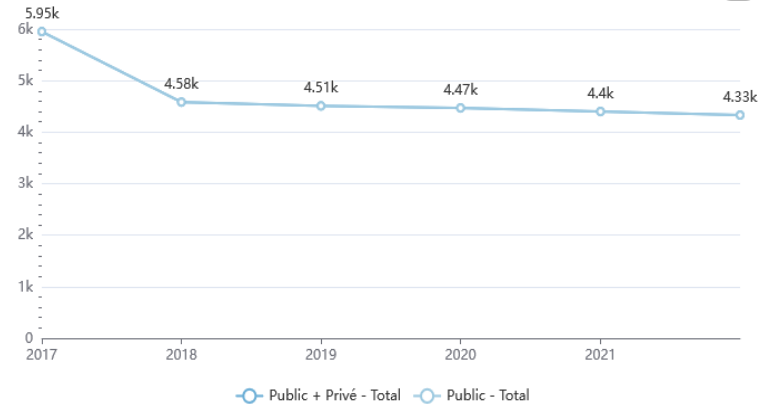
Effectifs d'élèves par niveau à la rentrée 2022



Nb d'élèves par classe E/C



Effectifs d'élèves de la circonscription



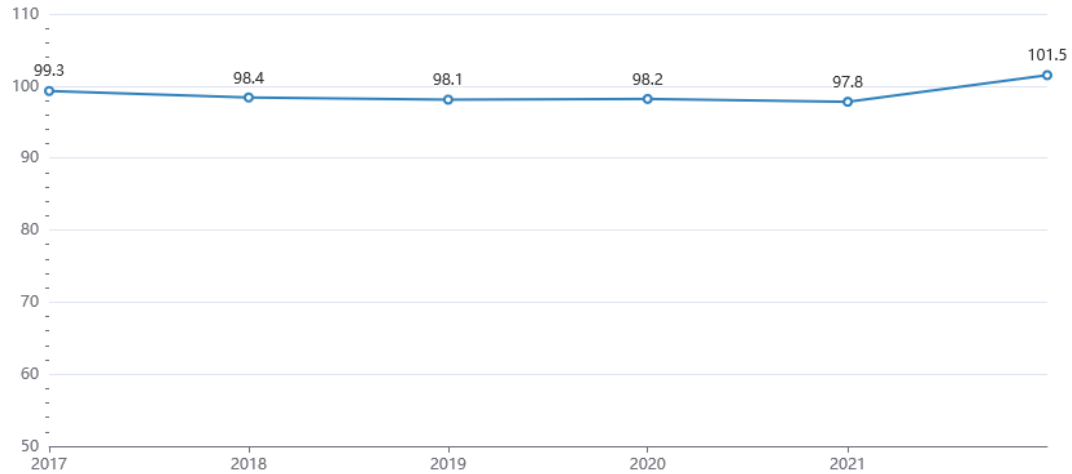


ACADÉMIE DE POITIERS

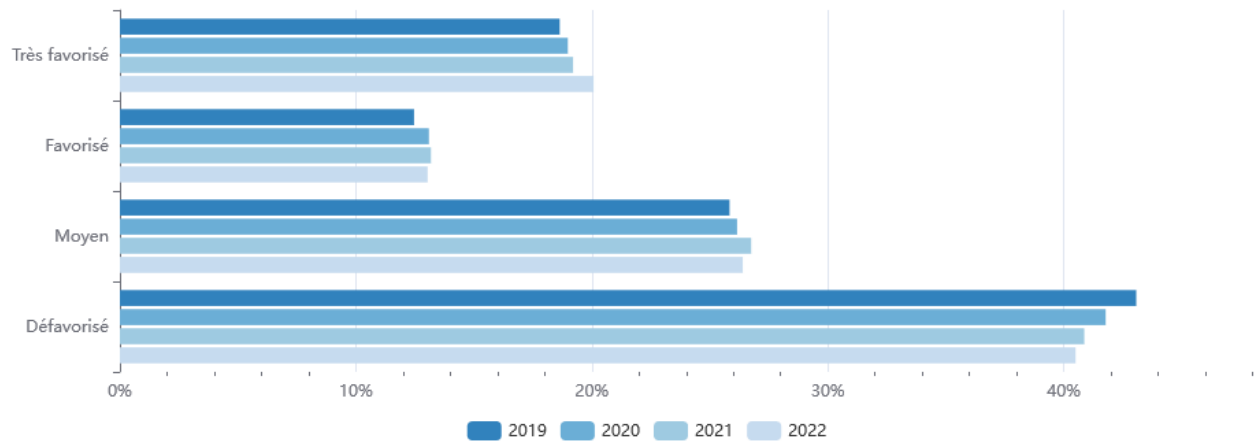
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Charente

IPS moyen des élèves de CM2

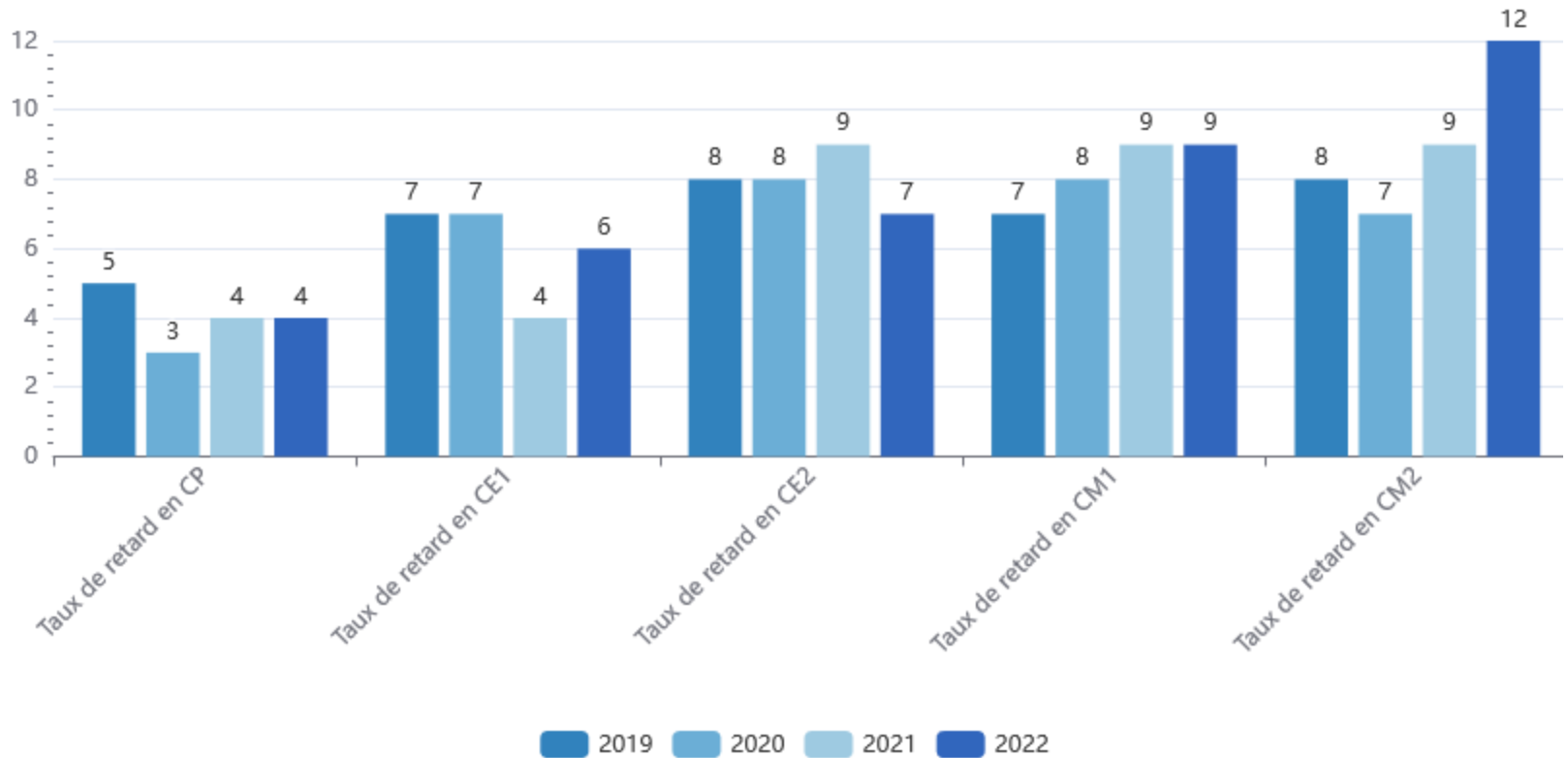


Milieu social des élèves



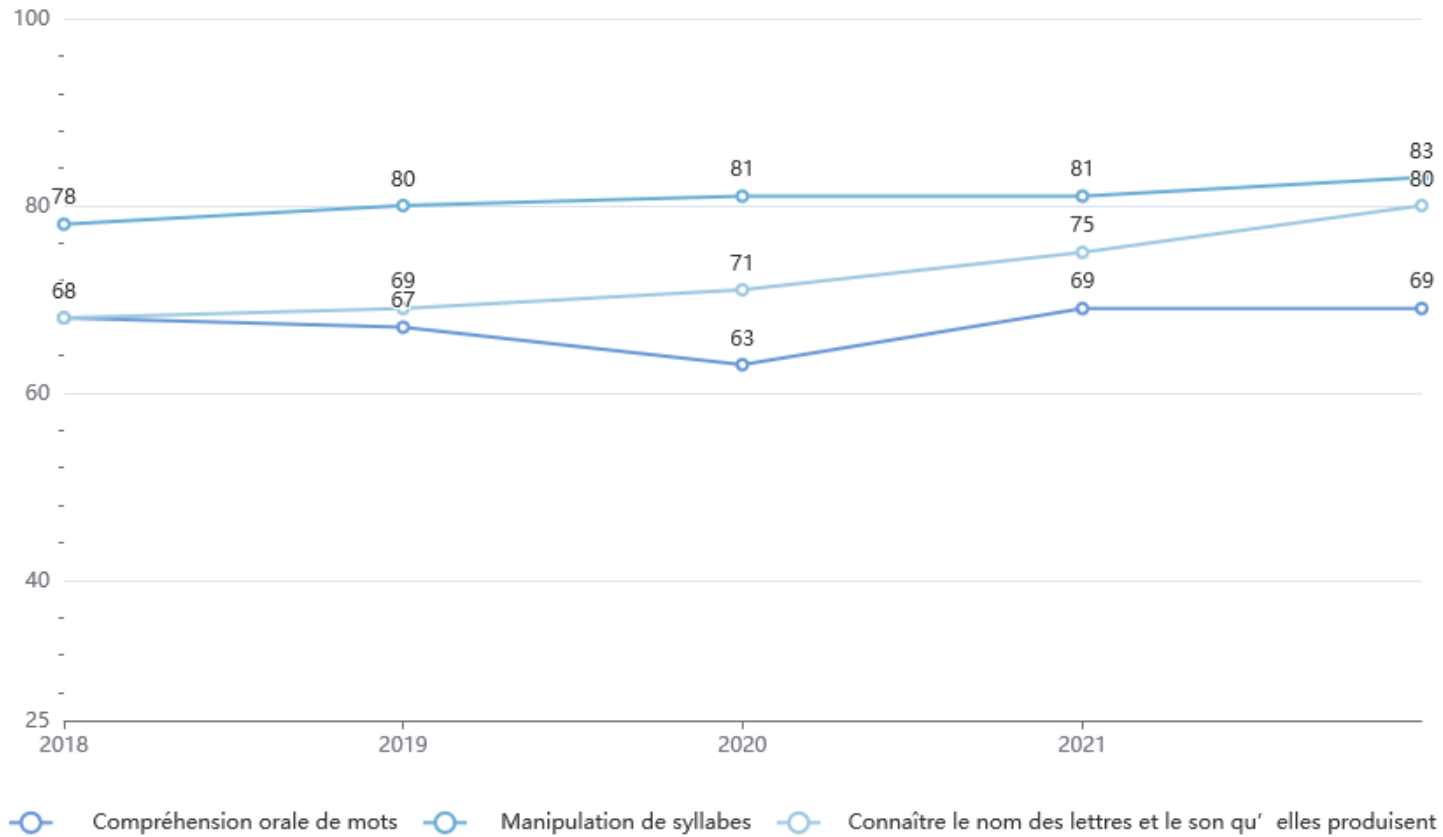


% en retard par niveau





Français - Évaluations de CP - % d'élèves maîtrise satisfaisante - Circo PU+PR



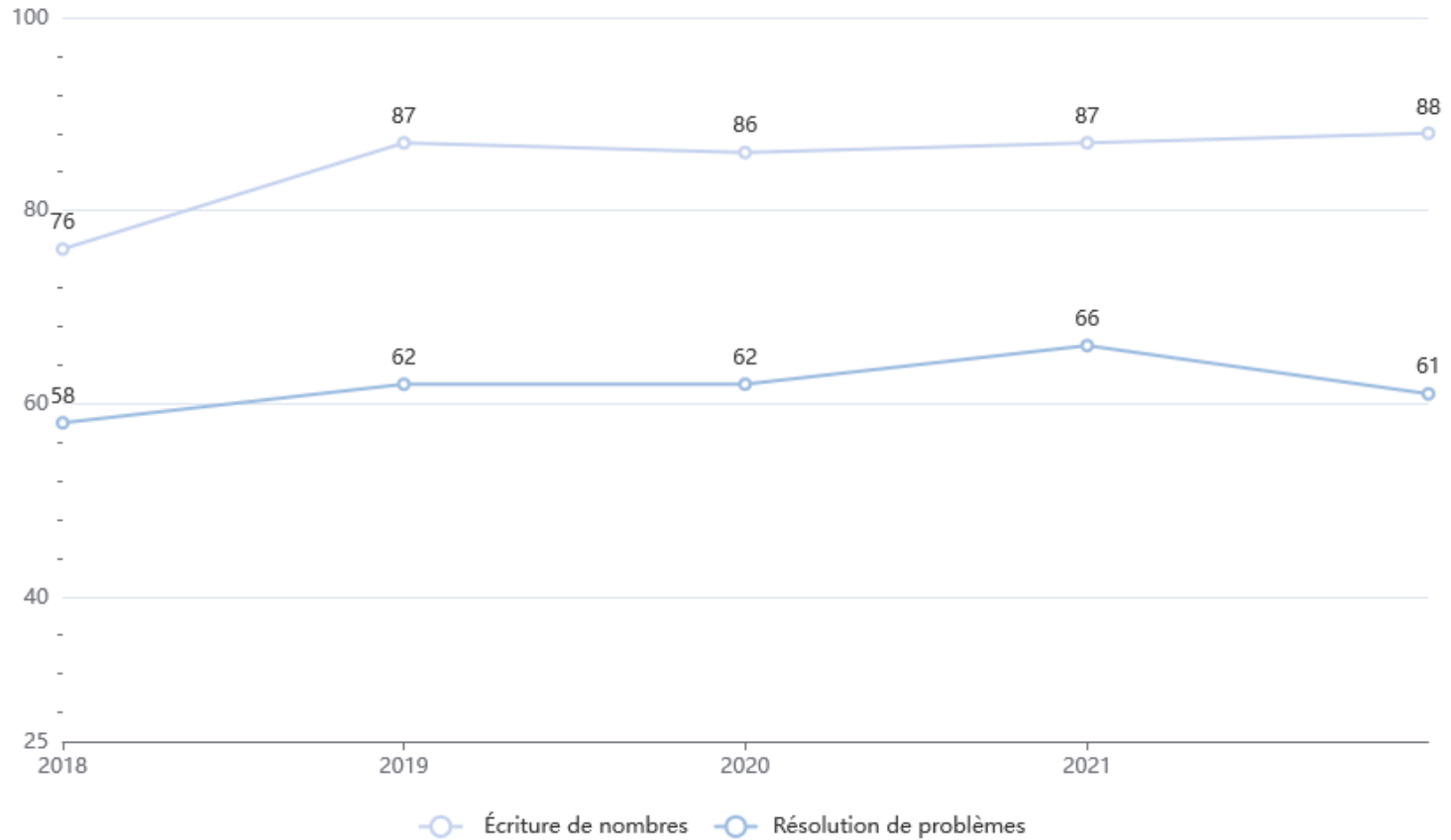


**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

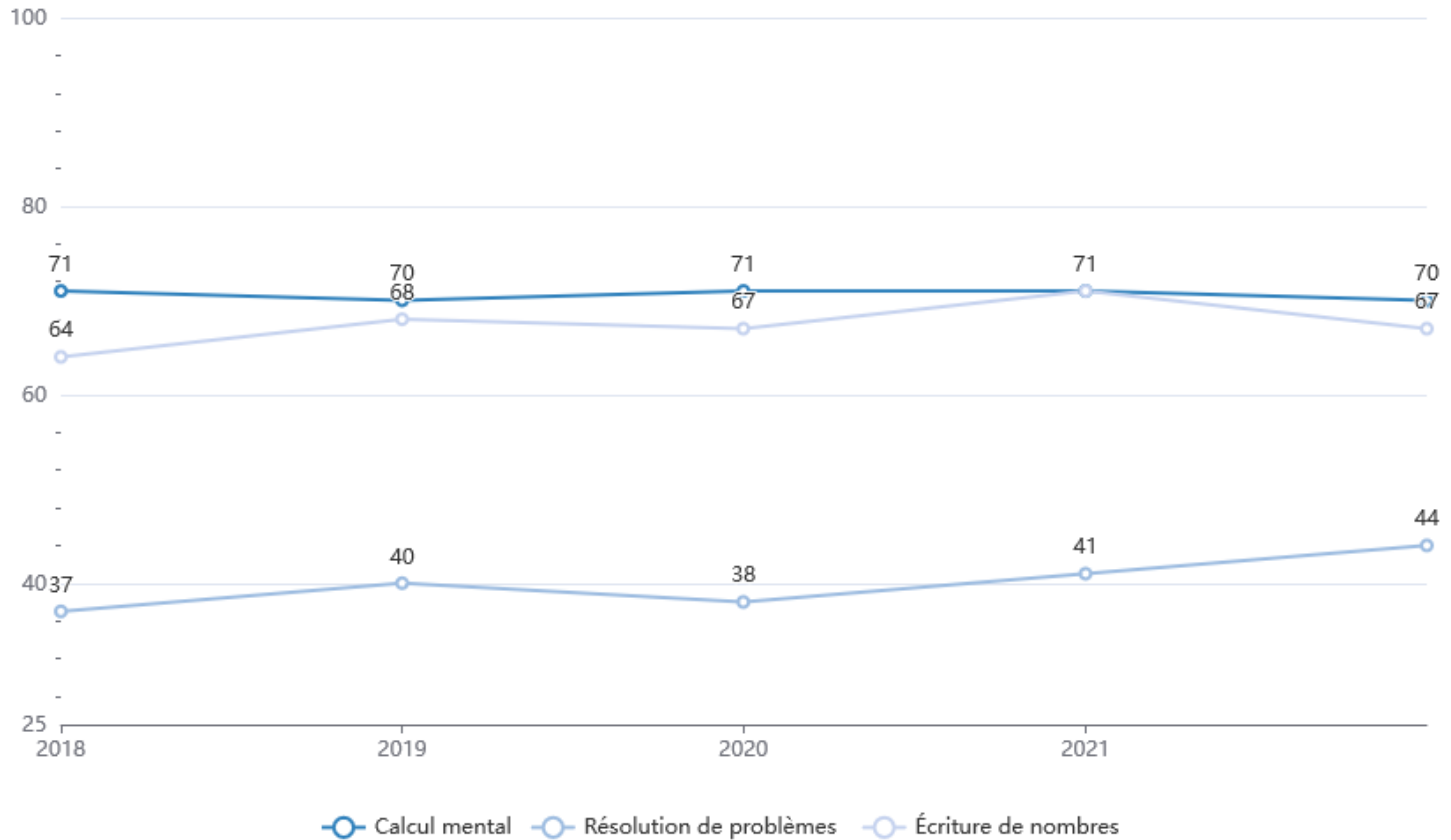
Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente

Maths - Évaluations de CP - % d'élèves maîtrise satisfaisante - Circo PU+PR



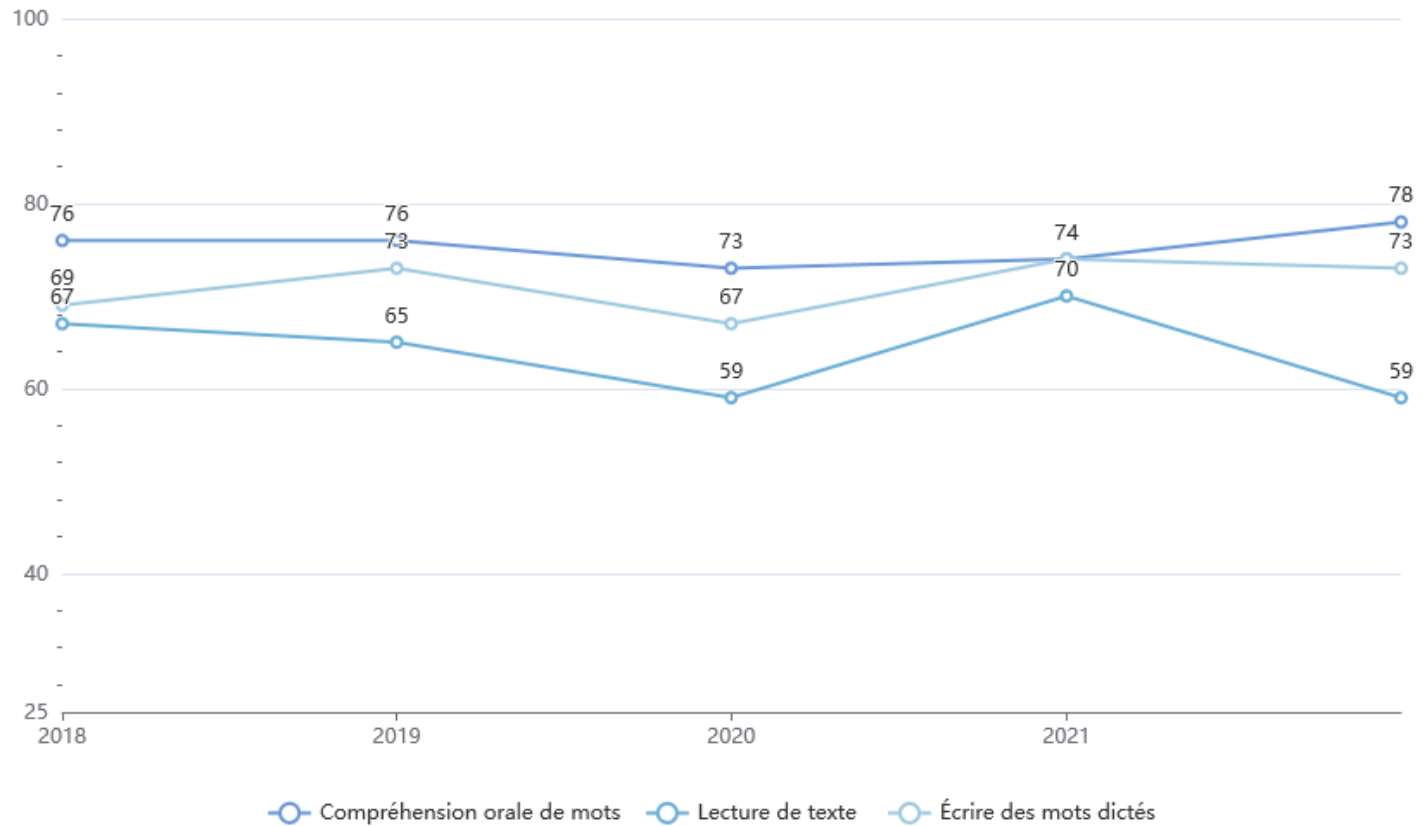


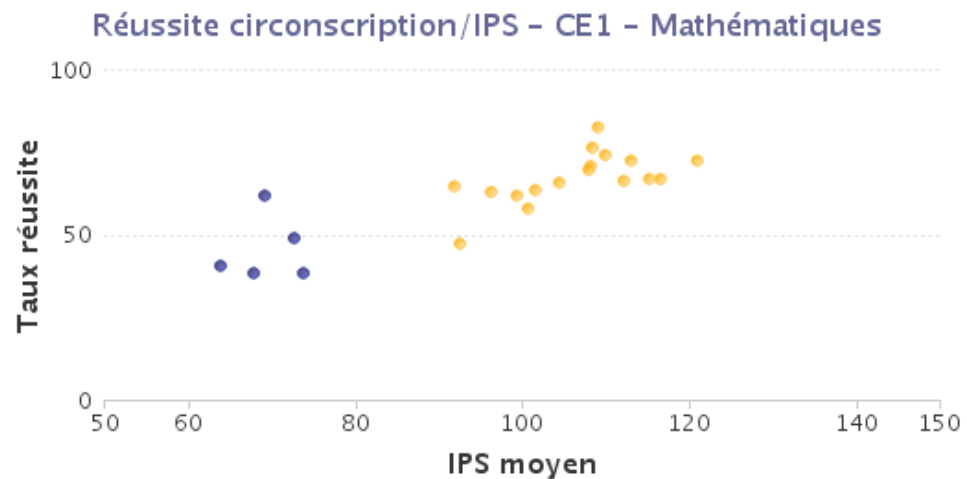
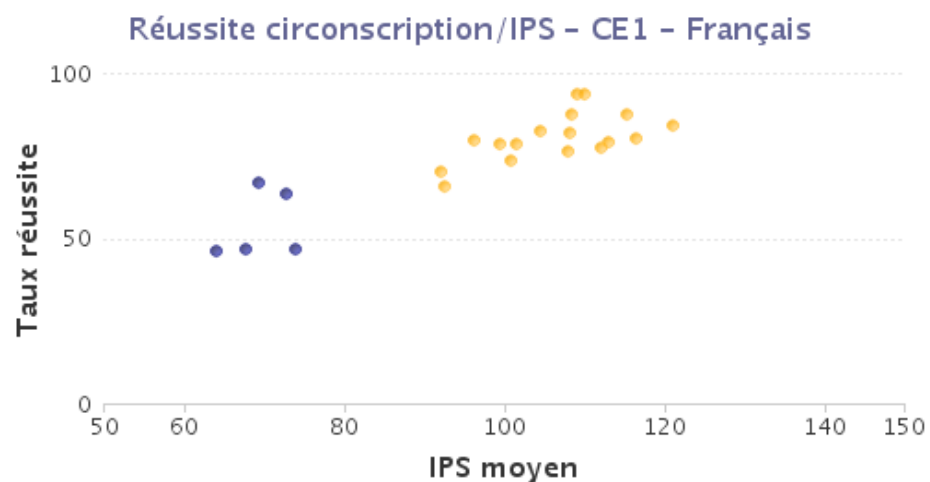
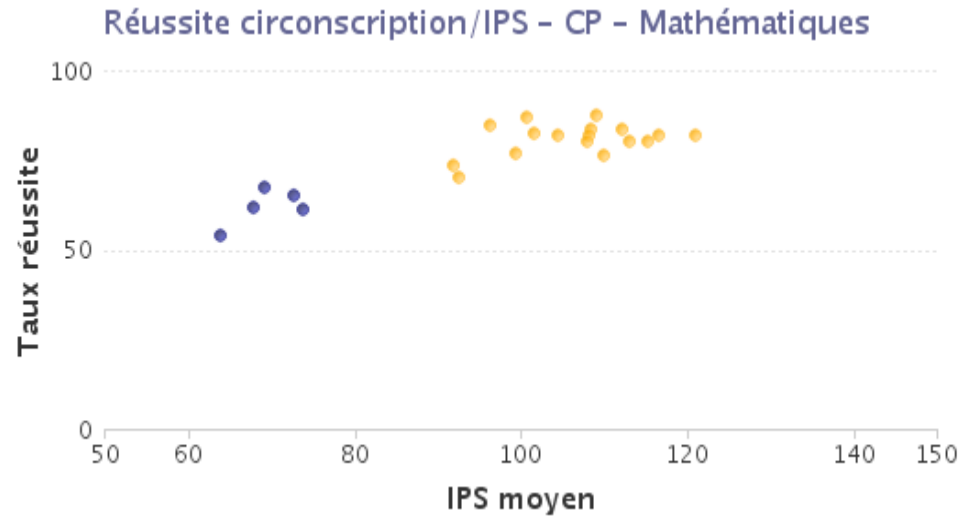
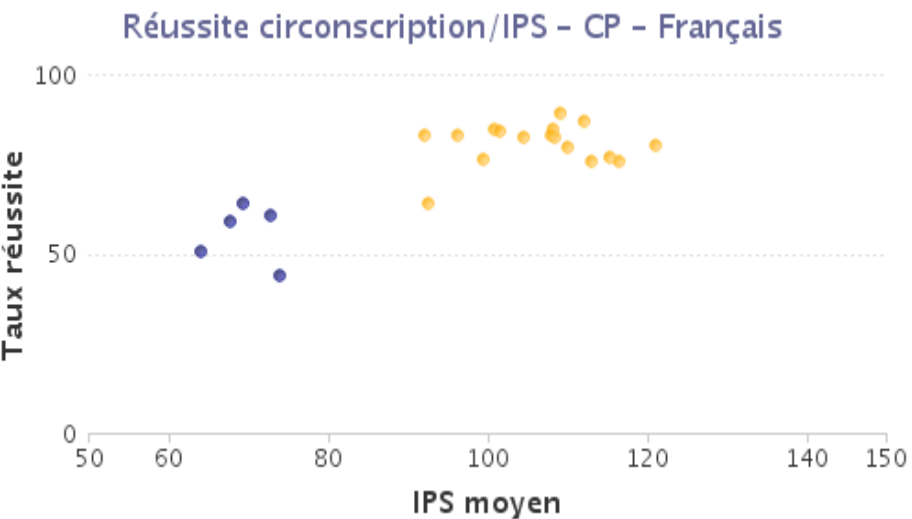
Maths - Évaluations de CE1 - % d'élèves maîtrise satisfaisante - Circo PU+PR





Français - Évaluations de CE1 - % d'élèves maîtrise satisfaisante - Circo PU+PR





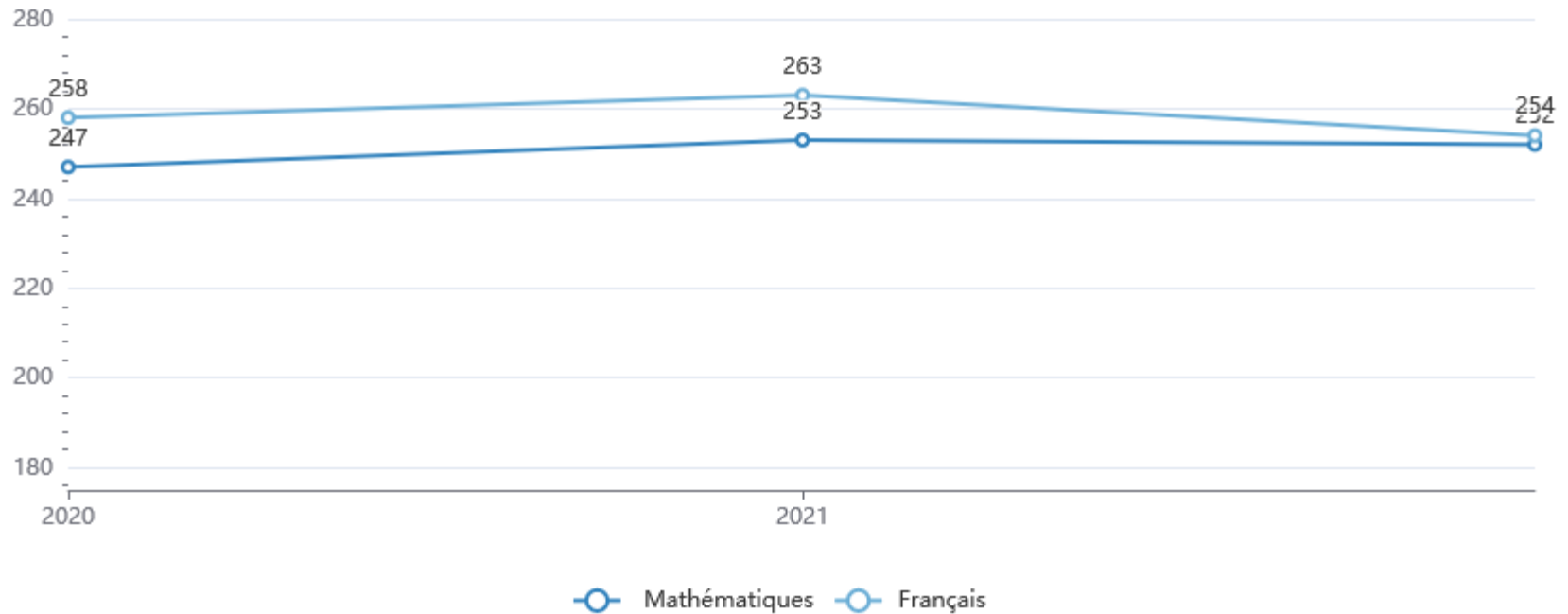


**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente

Évaluations de 6ème - Score moyen - Circo PU+PR



pHARe



Le plan de prévention

- Mise à jour du plan de prévention avec l'axe 2 pour l'année 2023/2024

En réunion de rentrée

- Communiquer sur l'engagement de l'école dans la lutte contre les intimidations
- Présenter les actions prévues
- Présenter les 10h d'apprentissage pour les élèves

En conseil d'école

- Présenter le plan de prévention
- Présentation des actions prévues

Situation de harcèlement

-Une situation dans l'école (2 possibilités):

- Je suis formé(e) ➤ je mets en place la MPP ➤ j'en informe [Estelle Garreau par mail](#)
- Je ne suis pas formé(e) ➤ je fais appel à l'équipe ressource qui met en place la MPP

Dans l'application

- **Cocher** avant fin septembre les différentes actions réalisées en 2022-2023
- **Initialiser** l'année 2023-2024 dans l'onglet administration
- **Enregistrer** toutes les participations aux temps forts de l'année

Grille de labellisation	
L'école participe au programme pHARe	
Adhésion validée	<input type="checkbox"/>
Respect de la systémie du programme	
Prendre en charge	
Equipe Ressource dédiée au traitement des situations identifiée	<input checked="" type="checkbox"/>
Equipe-ressource formée	<input type="checkbox"/>
Protocole formalisé	<input type="checkbox"/>
Prévenir	
Participation aux temps forts :	
Participation au prix Non au harcèlement	<input type="checkbox"/>

Éducation à la sexualité

Faits d'établissement

École inclusive

Les grandes étapes du traitement des situations

Pour vous aider, la rubrique Parcours Elève

TOUT EN UN!	DANS LA CLASSE	DANS L'ÉCOLE
<p>LES GRANDES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE DE LA DIFFICULTÉ SCOLAIRE</p>	<p>PPRE</p> <p>La circonscription vous propose de modèle de PPRE réalisé et adapté en Pôle Ressource, en concertation avec les RASED.</p>	<p>CR D'ÉQUIPE ÉDUCATIVE</p> <p>Une Équipe Éducative réunit les partenaires et les familles pour échanger sur les réponses à apporter.</p>



Les grandes étapes du traitement de la difficulté scolaire
D'après la note de service n°2 du 5 septembre 2023 : [lien](#)

Premier niveau de réponse : la classe

Lorsque des difficultés sont repérées en classe, des aménagements peuvent être proposés par l'enseignant. Afin de formaliser les adaptations, l'enseignant rédige un PPRE :



- Pour garder la trace des adaptations proposées
- Pour impliquer la famille et l'élève
- Pour cibler des objectifs mesurables
- Pour définir le rôle des partenaires

Second niveau de réponse : le conseil de cycle

Lorsque des difficultés persistent, l'enseignant présente la situation au conseil de cycle. Le directeur est le garant du suivi des parcours et du traitement de la difficulté scolaire. L'équipe enseignante peut collégialement trouver des réponses adaptées.

Un outil de suivi proposé par la circonscription

- Permet de suivre le parcours sur l'ensemble de la scolarité d'un élève
- Garde la trace des suivis : RASED, partenaires extérieurs...
- Rend visible la cohérence des réponses et les ruptures éventuelles

Troisième niveau de réponse : le RASED

Lorsque l'éclairage des personnes ressources est nécessaire, une demande d'intervention du RASED est formalisée. Le RASED est invité dès la première période lors d'un conseil des maîtres puis dans l'année aux conseils de cycle.

Le RASED étudie les demandes en synthèse. L'accompagnement des équipes peut prendre différentes formes : propositions de ressources ou d'aménagements, intervention ADP / ADR, bilan psychologique...



CR d'Équipe Éducative



A tout moment, afin de faire le point sur les difficultés, la réunion d'une équipe éducative est parfois nécessaire. Le directeur, garant du suivi des parcours des élèves et du traitement de la difficulté scolaire, invite les partenaires

NEFLE



Analyse

Besoins

Objectifs
et actions

Moyens

- Feuille de route CSF
- Evaluations nationales
- Enquête de climat scolaire
- Archipel

- NEFLE
- Évaluation des écoles
- Travaux du CM, du CEC

- Projet d'école
 - Valeurs de la R
 - Harcèlement
 - EPS/APQ/Sport
 - Éduc° à la sexualité
- Programme d'actions
- Culture

- NEFLE
- PACTE
- ADAGE
- Convention 1 école, un club
- Cité Éducative

PACTE



Nature de la mission	Missions	Volum e horaire
Missions d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence des élèves	Session de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6e	18 heures
	Intervention dans le dispositif Devoirs faits	24 heures
	Intervention dans les dispositifs Stages de réussite et École ouverte	24 heures
	Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux (*)	24 heures
Missions d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	/
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	/

ADAGE



- ADAGE

Application dédiée à la
généralisation de l'EAC



Pour vous connecter à ADAGE :

- Ouvrez l'intranet académique (ARENA)
- Renseignez vos identifiant et mot de passe
- Choisissez le domaine « Scolarité du 1er degré »
- Cliquez sur « ADAGE - Application Dédiée À la Généralisation de l'EAC » dans la rubrique « Application dédiée aux parcours éducatifs »

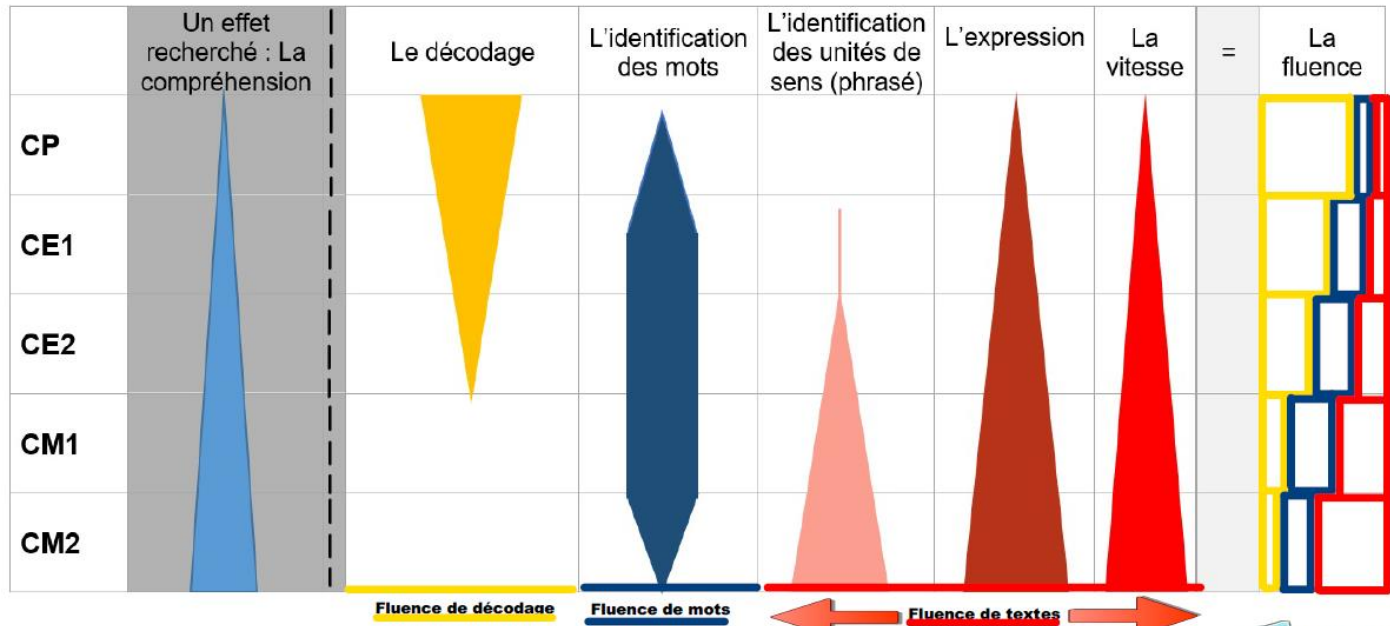
CEC et projet Fluence



QR vers outils de
remédiation



Fluence et remédiation



Evaluation d'écoles et rédaction du projet d'école



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente

Deux unités : Brie et Ruelle

Début : à partir du 18 septembre

Réunion d'information des directeur.trice.s : 14 septembre EE Prévoterie

Réunion des équipes : 18/09 Brie, 22/09 Ruelle

Présentation du plan de formation



Plan de formation de circonscription 2023-2024

- **Situation 1** : Vous êtes désigné pour participer à un plan Maths, un plan Français ou à l'évaluation de votre école.
- **Situation 2** : Pour les directeur.trice.s (hors situation 1), 12 heures de formation continue vous seront proposées.
- **Situation 3** : Pour les enseignant.e.s de cycle 1 (hors situations 1 et 2) : 3 modules de formation de 6 heures vous seront proposés (Laïcité / ASH / LVE Maths ou ASH / LVE Maths / Vocabulaire).
- **Situation 4** : Pour les enseignant.e.s de cycle 2 et cycle 3 (hors situations 1 et 2) : 3 modules de formation de 6 heures vous seront proposés (Laïcité / pHARe / ASH ou Laïcité / pHARe / plan numérique ou ASH / pHARe / LVE Maths).
- **Situation 5** : Vous exercez à temps partiel. Vous assisterez aux temps de formation au prorata de votre temps de service.

L'équipe de circonscription reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Charente